

Théorie du droit

Titulaire

Benoît FRYDMAN

Mnémonique du cours

DROI-C5100

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Théorie du droit

Cette année, la théorie du droit sera étudiée sous l'angle de l'histoire des idées juridiques et de l'histoire des religions.

Un lien sera établi entre les différents types d'arguments juridiques et les préposés théologiques.

Les fondements théologiques de différents systèmes juridiques seront mis au jour.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Sensibiliser les étudiants au lien entre droit et religion: droit religieux comparé, fondements théologiques des droits contemporains, notamment le droit français, le droit allemand, le droit américain, mais également des droits plus anciens comme le droit talmudique, le droit musulman et le droit canon.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

La compréhension du français et, pour certains textes, de l'anglais.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Travaux individuels ou collectifs (l'enseignant décidera si le travail est individuel ou collectif). Les travaux devront suivre les consignes disponibles sur l'UV.

Les étudiants sont invités à se présenter dès les premiers cours pour prendre connaissance des consignes et pour choisir un thème de travail.

Les points des travaux peuvent être revus à la baisse ou à la hausse en fonction de la participation de l'étudiant durant le cours.

Un examen oral sera organisé.

Pour éviter tout malentendu (et donc tout recours), voici les configurations envisagées (l'enseignant indiquera durant le cours et sur l'UV quelle configuration est applicable):

- 1 un travail individuel plus un examen oral ou écrit
- 2 un travail collectif plus un examen oral ou écrit
- 3 un examen oral ou écrit
- 4 un travail individuel
- 5 un travail collectif

Références, bibliographie et lectures recommandées

Stefan Goltzberg, *L'argumentation juridique*, Dalloz, 5ème édition augmentée, 2021

Stefan Goltzberg, *100 principes juridiques*, Puf, 2ème édition augmentée, 2021

Stefan Goltzberg, *Les sources du droit, Que sais-je?*, 2ème édition, 2018

Perelman, Chaim, *Logique juridique*, Dalloz, deuxième édition, 1979.

Pour aller plus loin:

Farnworth, W. *The legal analyst*, University of Chicago Press, 2007

Stefan Goltzberg, *Le droit comparé, Que sais-je?*, 2018

Scalia & Garner, *Reading law*, West, 2012

Schauer, Fr. *Penser en juriste*, Dalloz, 2018

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

STEFAN.GOLTZBERG@ULB.BE

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen oral, Travail personnel et Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation à titre principal du travail fourni et délivré dans le cadre du projet à réaliser, ainsi que de la qualité de la participation aux séances collectives du séminaire.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Note du travail sur 20 points. Aménagement de la note à la hausse ou à la baisse en fonction de l'assuidité et du caractère actif de la participation et de la qualité des interventions.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français et Anglais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 1, finalité Droit économique et social/bloc 1 et finalité Droit civil et pénal/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-PETHI | **Master en éthique** | finalité Spécialisée/bloc 2, MA-PPHIL | **Master en philosophie** | finalité Approfondie/bloc 1 et finalité Approfondie/bloc 2 et MS-PHIP | **Master de spécialisation en Philosophie et Théorie Politiques** | bloc U

